Les travailleurs : une histoire de la main-d'œuvre en Colombie-Britannique

Les premières économies

Résumé du film: En faisant référence à l'économie qui existait avant la colonisation, ce film met puissamment en contexte le rôle primordial que les Premières Nations de la Colombie-Britannique ont joué dans la fondation et la prospérité de la province.

Application dans le curriculum

- Sciences humaines 5 (avec adaptations)
- Sciences humaines 9
- Justice sociale 12
- Peuples autochtones de la Colombie-Britannique 12

La question essentielle :
Évaluer le rôle des peuples autochtones dans l'économie et le développement des premières années de la Colombie-Britannique?

Résumé des activités de la leçon

1. Les élèves devraient avoir une certaine connaissance à propos des premiers contacts avec les Européens, du commerce de la fourrure et de la colonisation de la Colombie-Britannique
2. Les questions de base sur la vignette offrent la possibilité de faire une courte leçon (15 min.)
3. Exercice d'interprétation des photographies (activité en petits groupes)
4. Exercices de lecture du matériel supplémentaire
5. Exercice d'écriture ciblé pour conclure la leçon
6. Les élèves peuvent participer à un jeu de rôle/simulation sur l'économie et l'expérience des Premières Nations dans les premiers temps de la Colombie-Britannique

Normes d'apprentissage

1. D'examiner d'un point de vue critique le portrait des travailleurs autochtones dans les premiers temps de la Colombie-Britannique et d'explorer différents aspects de leur vie **(jugement éthique)**.
2. D'explorer la communauté et le sens social de ces portraits, tout en questionnant les préjugés et stéréotypes par rapport aux membres des Premières Nations, et la nature de leur rôle en tant que travailleurs **(perspective)**.
3. D'examiner les changements dans les rôles de pouvoir de ces travailleurs à travers le temps, passant d'autonomes et indépendants à employés impuissants et sans responsabilités **(continuité et changement)**.
4. Évaluer les effets du colonialisme sur les membres des Premières Nations **(causes et conséquences)**.

Matériel et ressources fournis

- *The First Economies* Episode 1. Working People : A History of Labour in British Columbia
- Activité: Interpréter des photographies (Document 1)
- Les photographies de travailleurs autochtones (Document 2)
- L'activité des cercles (Document 3)
- Annexe A : Les Premières Nations
- Annexe B : Les Européens

Matériel supplémentaire suggéré

- Le Mouvement syndical de la Colombie-Britannique (1840-1914)
- Edge of the World- the Salmon People
- British Columbia: An Untold History- Ep1. Change and Resistance
- On the Line: A History of the British Columbia Labour Movement, pages 4-11
- Indigenous Workers in Early BC History

Questions sur la vignette

Avant de voir la vignette, assurez-vous que les élèves comprennent le terme **économie.**

1. Faites un remue-méninge/pensez-triez-partagez ou écrivez leurs définitions et partagez-les avec la classe. Les étudiants devraient avoir les termes essentiels suivants dans leur définition : « la production, la distribution et la consommation de biens et services »

2. Avant le contact avec les Européens, quelles étaient les trois principales caractéristiques de l'économie des Autochtones de la Colombie-Britannique ?

3. En faisant quelles sortes d'activités économiques est-ce que les Autochtones ont contribué à l'économie des premiers temps de la Colombie-Britannique après le contact avec les Européens ?

4. En faisant quelles autres sortes d'activités qui ne sont pas mentionnées dans les vignettes est-ce que les Autochtones ont contribué au développement de la Colombie-Britannique?

5. Retournez à la définition d'économie de la question 1. Faites un tableau des contributions économiques des peuples autochtones à l'économie de la Colombie-Britannique avant et après le contact avec les Européens. En paires ou en petits groupes, écrivez un résumé qui reflète le contenu de ce tableau.

Activités de la leçon

1. Présentez le document « Interpréter des photographies » (Document 1). Distribuez-le et utilisez comme exemple de discussion n'importe quel type de photo que les élèves reconnaîtront. Par exemple, une photo de classe ou une photo d'équipe sportive. Utilisez « Partie 1 : Questions générales à considérer » pour pratiquer le processus d'analyse.
2. Une fois que la classe a analysé ces questions générales, faites la « Partie 2 : Observations détaillées ». Montrez à la classe comment leurs connaissances préalables ont façonné leurs observations (par exemple : Quelle classe est-ce ? Comment est-ce qu'une équipe est structurée ?)
3. Assistez les élèves avec le processus plus complexe de « Réactions subjectives » et « Inférences » au sujet de la photo de classe ou de la photo d'équipe.
4. Distribuez les quatre photographies de travailleurs autochtones (Document 2). Elles peuvent être données à cinq groupes (une photo par groupe de six élèves), ou demandez de former 10 groupes de trois, chacun avec une image.
5. Demandez aux groupes d'écrire leurs interprétations, et de communiquer à la classe leurs conclusions. L'image pourrait être projetée sur un écran pour que la classe puisse l'observer pendant les présentations.
6. Montrez la vignette du *Knowledge Network*, « The First Economies ». Est-ce que la vidéo a changé votre interprétation des photographies ? L'enseignant(e) révèle alors les informations manquantes des quatre images.
7. Activité alternative ou additionnelle, L'économie des Premières Nations dans les premiers temps de la Colombie-Britannique – L'activité des cercles (Document 3 et Annexes A&B).
8. Demandez aux élèves d'écrire une réponse en plusieurs paragraphes à la Question Essentielle pour évaluation.

Crédits :
Activités d'apprentissage et plans de leçons développés par Gavin Hainsworth et Janet Nicol
Projet de traduction – Pierre Dubé

Document 1 : **Feuille d'analyse photographique**

Interpréter des photographies

Tout comme les caricatures politiques, les photographies doivent être analysées avec attention. Plusieurs pensent que les photos ne contiennent pas de préjugés parce que l'image est un cliché d'un moment précis dans le temps. Cependant, il y a plusieurs facteurs à considérer quand on analyse des photographies. Le photographe a des préjugés et peut influencer le résultat de l'image. Il est important de se rappeler qu'un photographe peut influencer, tromper, déformer ou dramatiser; comme d'autres artistes quand ils utilisent leur propre médium.

Questions générales à considérer

- Qui a pris la photo ?
- Quel était le but du photographe ?
- Pourquoi le photographe a pris un cliché de ce moment ?
- Quel était le point de vue du photographe, et quel message est transmis ?
- La photo a-t-elle été « planifiée » pour créer un effet ou était-ce un cliché spontané ?
- Est-ce qu'il y avait un groupe d'intérêt qui a payé pour avoir la photo prise ?
- A-t-elle été créée comme objet de propagande, comme le récit d'une histoire de famille, ou même comme une blague ?
- Qu'est-ce qui manque, qu'est-ce qui a été omis ?
- Qu'est-ce qui se trouve en dehors du cadre de la photographie ?
- Est-ce qu'il y a une légende, et, si oui, est-ce qu'elle influence votre réaction à la photo et le sens de celle-ci ?

Partie 2 : observation détaillée

Maintenant que tu as réfléchi au photographe et le but de la photographie, il est temps d'observer les images. Ton travail peut s'organiser en quatre catégories principales : les connaissances préalables, les observations objectives, les réactions subjectives et les inférences.

A. Les connaissances préalables:

Pour avoir une compréhension profonde d'une photographie, la personne qui observe doit avoir une certaine connaissance du contexte historique de cette époque. Cela pour être capable de comprendre les questions politiques, sociales et économiques contenues dans l'image.

- **Quelle est votre connaissance du cliché en vous basant sur vos connaissances préalables, vos études et vos expériences ?**

- **Pouvez-vous deviner l'emplacement géographique de l'image, ou la date ou l'époque à laquelle elle a été créée ?**

Note : Situer la photographie dans un lieu et un temps peut aider à la compréhension de l'image.

B. Observations objectives:

Ensuite, décrivez vos observations objectives sur l'image. Évitez les sentiments personnels et concentrez-vous plutôt sur les objets, les personnes, les expressions du visage, les vêtements, etc.

- **Est-ce qu'un événement a lieu ? Décrivez ce que vous voyez, mais n'interprétez pas.**

C. Réactions subjectives:

À cette étape, c'est le moment d'interpréter vos observations objectives.

- **Comment est-ce que l'image vous fait réagir ? Décrivez vos sentiments et jugements à propos de l'image, en vous basant sur ce que vous avez vu.**

D. Inférences:

Finalement, une fois que vous avez étudié le contexte historique de l'image et que vous l'avez analysée objectivement et subjectivement, c'est le moment d'écrire vos propres conclusions.

- **Qu'est-ce que vous pouvez inférer à propos de la photographie maintenant que vous l'avez analysée?**

Fourni avec la permission d'Elizabeth Byrne Lo - Burnaby School District

Document 2- **Photographies de travailleurs autochtones**

ROYAL BC MUSEUM
Courtesy of BC Archives collections - Call Number: A-05277
Web: www.bcarchives.gov.bc.ca Email: access@www.bcarchives.gov.bc.ca
(C) - Provided for Research Purposes Only - Other Use Requires Permission

Title: Wilson's Pack Train; Near Quesnel.

Titre : Les chariots de Wilson; près de Quesnel

ROYAL BC MUSEUM
Courtesy of BC Archives collections - Call Number: AA-00131
Web: www.bcarchives.gov.bc.ca Email: access@www.bcarchives.gov.bc.ca
(C) - Provided for Research Purposes Only - Other Use Requires Permission

Title: Thompson Indians, Interior Salish, "Placer mining ...

Titre : Les Indiens de Thompson, Salish de l'Intérieur, exploitation alluviale… (Photographe inconnu)

Photo 2 : L'exploitation alluviale de la famille vA Nlaka'pamux, sur la rivière Thompson, aux environs de 1890. Le couple à gauche est Antinie McHalsie (Meshk N'xetsi) et Catherine McHalsie. La femme à l'arrière-plan est Mary Smith, la sœur de Catherine.

ROYAL BC MUSEUM
Courtesy of BC Archives collections - Call Number: 22-95300
Web: www.bcarchives.gov.bc.ca Email: access@www.bcarchives.gov.bc.ca
(C) - Provided for Research Purposes Only - Other Use Requires Permission
Accessed From Host on Wed Feb 13 11:06:03 2013

Title: A First Nations woman spinning wool.

Titre : Une femme autochtone qui tourne la laine.

Photo 4 CVA-In P29 – Canots indiens au pied de la rue Richards – 1891 – copie NIS

Document 3

L'économie des Premières Nations dans les premiers temps de la Colombie-Britannique – L'activité des cercles

Cette leçon peut être utilisée pour Sciences Humaines 9, 10 et 11, Justice Sociale 12 et Peuples autochtones de la Colombie-Britannique 12
Objectifs:

- Approfondir la compréhension autour de l'économie des Premières Nations
- Sensibiliser à propos des politiques gouvernementales conçues pour opprimer les peuples autochtones
- Examiner les contributions des membres des Premières Nations dans le contexte du mouvement ouvrier de la Colombie-Britannique

L'auteur souhaite reconnaître et remercier Kairos (Canadian Ecumenical Justice Inititatives) pour la permission d'adapter « L'activité de la couverture ».

Matériel:

Un narrateur / une narratrice, scénario de l'enseignant(e), 30 « rouleaux » ou scénarios, **Annexes A&B** pour les élèves, une couverture et une plume.

Préparation

Poussez les bureaux vers les côtés de la classe pour créer un grand espace ouvert. Disposez les chaises pour former un large cercle.

L'enseignant(e) est le(la) narrateur(trice) et tient une copie de tout le scénario, qui inclut les rôles parlants pour les 30 élèves (Note : s'il y a moins de 30 élèves, quelques-uns peuvent avoir plus d'un rôle).

Les élèves s'assoient sur une chaise dans le cercle avant de commencer l'activité, et l'enseignant(e) pose quatre questions générales :

Qu'est-ce qu'un **traité** ? (Une entente entre deux partis; les traités entre la Couronne et les Autochtones étaient des ententes solennelles qui exposaient les promesses, obligations et avantages pour les deux parties)

Que veut dire **assimilation** ? (Le processus par lequel un groupe culturel est absorbé par un autre, généralement une culture dominante)

Qui sont les **peuples autochtones du Canada** ? (Ils comprennent les Premières Nations, les Inuits et les Métis)

Que veut dire **autonomie gouvernementale** ? (Le droit d'un peuple de se gouverner lui-même de la façon qu'il détermine, incluant le droit de regard sur l'utilisation des ressources du territoire et la capacité d'obtenir des avantages économiques de ces ressources)

(Note : dans le passé, le terme « Indien » était un identifiant commun, toutefois incorrect – mais utilisé dans la Loi sur les Indiens – comme les étudiants vont l'observer dans le scénario)

Demandez à 17 élèves de se lever et de former un cercle. Ces élèves représentent les peuples des Premières Nations dans les débuts de la Colombie-Britannique. *Distribuez un rouleau avec un numéro à chaque élève. (S'il y a moins de 17 élèves, quelques-uns vont recevoir un rouleau supplémentaire, pour s'assurer que chaque rouleau est attribué à quelqu'un)*

Les 13 autres élèves se lèvent et forment un autre cercle **à l'extérieur** du cercle intérieur. Ces élèves représentent les pionniers dans les premiers temps de la Colombie-Britannique. *Distribuez un rouleau avec une lettre de l'alphabet (A à M).* S'il y a moins de 13 élèves, certains peuvent recevoir un rouleau supplémentaire pour s'assurer que chaque rouleau est attribué à quelqu'un.

Placez une grande couverture **dans le centre du cercle intérieur**. Cette couverture représente le territoire.

Le(la) narrateur(trice) lit le scénario au complet et demande aux élèves de lire selon le numéro ou la lettre de leur scénario.

Avant de commencer, le(la) **narrateur**(trice) dit : Nous souhaitons reconnaître que nous nous trouvons sur les terres non cédées, fondées sur le(les) territoire(s) traditionnel(s) des Premières Nations

Par exemple, les écoles de Vancouver rempliraient l'espace blanc par « les nations Squamish, Tseil Waututh et Musqueam ». Pour en apprendre davantage à propos de ces territoires, allez à

http://www.bcafn.ca/files/list-203-first-nations.php

L'activité des cercles

Narrateur(trice) : Cette couverture représente l'île de la Tortue, ou ce que nous connaissons maintenant sous le nom de l'Amérique du Nord, avant l'arrivée des Européens. Vous, dans le cercle intérieur, représentez les peuples autochtones, des personnes qui sont ici depuis au moins 10000 ans. Longtemps avant l'arrivée des Européens, des millions de personnes de centaines de nations vivaient sur l'île de la Tortue. Chaque communauté avait sa langue, sa culture, ses propres traditions, ses lois et son gouvernement. Ces communautés travaillaient ensemble et coopéraient mutuellement.

Quand l'or a été découvert en Colombie-Britannique, des milliers de nouveaux arrivant sont venus dans la colonie. Au début des années 1860, les industries des mines, de la forêt et de la pêche avaient remplacé le commerce de la fourrure. Les peuples des Premières Nations ont mis leurs compétences traditionnelles au service des ces industries pour y trouver un travail. N'étant plus des précieux partenaires dans le commerce de la fourrure, ils étaient considérés comme des travailleurs de condition inférieure. Sans jamais avoir cédé leurs titres autochtones, les ressources des Premières Nations ont été prises alors que l'économie de la Colombie-Britannique se développait, et leur mode de vie traditionnel était menacé.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 1 : La terre est importante pour nous. Tous nos besoins – nourriture, vêtements, abris, culture, notre spiritualité – sont fournis par la terre, laquelle est représentée ici par la couverture. En retour, nous prenons très au sérieux notre responsabilité de prendre soin de cette terre.

Narrateur(trice) : Quand les premiers Européens sont arrivés sur l'île de la Tortue, il y avait beaucoup plus d'Autochtones que d'Européens. Vous, dans le cercle extérieur, représentez ces nouveaux arrivants, qui dépendaient des Premières Nations pour leur survie. Vous, les peuples des Premières Nations, avez aidé les nouveaux arrivants à comprendre comment vous faisiez les choses – comment vous enseigniez à vos enfants, comment vous preniez soin des personnes malades, comment vous viviez de la terre, et comment votre gouvernement fonctionnait. Ces économies étaient bien établies, complexes et diverses.

Le narrateur(trice) donne les instructions : Tous les Européens vont maintenant tourner autour du cercle intérieur, serrer la main des Premières nations et ensuite retourner dans votre cercle.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 2 : Au début, il y avait beaucoup de collaboration et de soutien entre nous, les Premières Nations, et les pionniers. Les pionniers et leurs chefs reconnaissaient notre gouvernement, nos lois et nos territoires. Ils nous considéraient aussi comme des nations indépendantes. Ils ont signé des ententes et des traités avec nous. Ces traités expliquaient comment nous allions partager la terre et l'eau, les animaux et les plantes.

Narrateur(trice) : Ces traités étaient très importants parce qu'ils étaient des ententes entre vous, les Premières Nations, et les rois et reines des pays européens. Ils ont signé ces ententes avec vous parce que vous étiez ici en premier, la terre vous appartenait et vous aviez votre propre gouvernement. Les traités reconnaissaient officiellement votre pouvoir et votre indépendance comme nations.

Les Européens comprenaient qu'ils ne pouvaient pas imposer leurs lois et leurs manières de vivre à des personnes qui étaient ici bien avant qu'ils arrivent. Ils comprenaient que vous aviez des droits.

L'élève européen(ne) lit le rouleau A : Dans la Proclamation Royale de 1763, le roi George III a dit que les Autochtones étaient propriétaires de leurs terres. Le roi a dit que la seule manière légale de prendre contrôle de ces terres était de signer des traités entre les deux nations. L'année 2013 a marqué le 250^{e} anniversaire de la Proclamation Royale.

Narrateur(trice) : Plus tard, le gouvernement du Canada a été constitué, et la Proclamation Royale est devenue un élément de la Loi canadienne. Pour vous, les peuples autochtones, les traités étaient des ententes spéciales et sacrées. Ils étaient une affirmation de paix, d'amitié et de partage, et ils étaient basés sur le respect et l'honnêteté.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 3 : Les traités expliquaient comment la terre et les eaux seraient partagées et essayaient d'assurer la paix entre nous, les Premières Nations, et les nouveaux arrivants. Le partage était très important pour nous. Les chasseurs partageaient leur nourriture avec tout le monde. Toutes les familles s'aidaient pour élever les enfants. Dans les traités, nous essayions de faire comprendre aux Européens ce que nous voulions dire par partage.

Narrateur(trice) : En Colombie-Britannique, la colonisation a commencé avec la fondation du Fort Victoria en 1843. Les membres des Premières Nations représentaient 30 nations et parlaient 26 langues quand les colonies de l'Île de Vancouver et celles du continent ont été formées. Ils avaient des économies complexes, développées depuis plus de 10000 ans. Il n'y avait presque pas de traités et jusqu'à cette date, la plupart des Britanno-Colombiens vivaient sur les territoires non cédés.

L'élève européen(ne) lit le rouleau B : Ce texte a été écrit par un Européen, il y a longtemps, dans un journal d'un poste de traite de fourrure en Colombie-Britannique : « Le peu de mains disponibles à ce poste à Fort St. James sont insuffisantes pour les tâches de l'automne 1853, et sans l'assistance des Indiens, nous ne pourrions pas parvenir à finir le travail. »

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 4 : Nous avons travaillé aux postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson autour de la province comme employés et comme trappeurs, apportant les fourrures pour être vendues.

Narrateur(trice) : Les pionniers et les Premières Nations coopéraient et respectaient leurs partenaires du commerce de la fourrure.

L'élève européen lit le rouleau C : James Douglas, le gouverneur de l'Île de Vancouver, a envoyé une expédition en Angleterre en 1856. Il écrit : « … l'objectif des Indiens en visitant cet endroit n'est pas de faire la guerre à l'Homme blanc, mais de profiter de sa présence, en vendant leurs fourrures et autres produits. »

Narrateur(trice) : Les membres des Premières Nations formaient la majorité de la population dans les premières années de la colonie. 30 ans avant que le premier train arrive, il y avait 1000 pionniers, comparé à 60000 Autochtones.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 5 : Les pionniers nous ont engagés pour défricher la terre pour l'agriculture. Nous étions des éleveurs, des tondeurs de moutons et des laboureurs. Nos familles travaillaient ensemble dans les fermes de la vallée du Fraser, cueillant des fruits et du houblon.

Narrateur(trice) : Les propriétaires de grandes plantations de houblon dépendaient des travailleurs des Premières Nations à partir de 1870. Les fleurs du plant de houblon, utilisées dans la fabrication de la bière, arrivaient à maturité à la fin d'août. Les femmes et les enfants cueillaient les fleurs de houblon, pendant que les hommes s'occupaient des plants, transportaient les sacs pleins et opéraient les fours où le houblon était traité. Les cueilleurs gagnaient jusqu'à 3$ par jour. Des centaines de familles des Premières Nations sont venues pour travailler avec des personnes de plusieurs différentes nations. Ils échangeaient de la nourriture, partageaient des nouvelles et organisaient des compétitions. À partir des années 1940, la mécanisation a remplacé les besoins en main-d'œuvre.

L'élève des Premières Nation lit le rouleau 6 : Plusieurs hommes autochtones travaillaient dans les scieries et les camps de bûcherons. Charley Nowell, de la nation Kwakwaka'wakw, travaillait à North Vancouver en 1895. Il se rappelle :

« … j'ai demandé au directeur s'il pouvait m'offrir un travail. Il m'a dit que je pouvais être pompier à la scierie. J'ai dit 'Je n'ai jamais fait ça, mais je vais essayer et faire de mon mieux.' Il dit qu'il y avait un autre Indien qui travaillait là depuis deux ans et qu'il allait me dire quoi faire. »

Narrateur(trice) : Les scieries ont été construites partout en Colombie-Britannique, incluant la portion du nord-ouest où la nation Tsimshian vivait. En plus de travailler dans les scieries, plusieurs familles autochtones de cette région travaillaient indépendamment, récoltant le bois pour les scieries. Les hommes s'occupaient de faire tomber les arbres pendant que les femmes coupaient les billots, fabriquaient les estacades, pilotaient les bateaux, ramassaient et préparaient la nourriture pour les bûcherons. Ce travail familial a continué jusque dans les années 1950, quand les grandes compagnies forestières ont pris le relais.

L'élève européen(ne) lit le rouleau D : Sur l'Île de Vancouver, les hommes autochtones ont montré aux pionniers où les veines de charbons pouvaient être extraites et plusieurs d'entre nous travaillions comme mineurs à la surface. Le journal *The Victoria Gazette* rapporte en 1858 :

« … il y a quelque trente ou cinquante mineurs, en majorité des Indiens, constamment employés à sortir le charbon » et « Des centaines d'Autochtones, en majorité des femmes, (étaient) employés à transporter le charbon dans des canots à côté des bateaux. »

Narrateur(trice) : Les membres des Premières Nations ont également miné l'or dans la Rivière Thompson et travaillaient à empaqueter la marchandise pour la marée de prospecteurs et de marchands pendant la ruée vers l'or du Fleuve Fraser en 1858. Les Premières Nations ont aussi aidé à construire les routes, incluant la route du Cariboo à travers le Canyon Fraser et à côté de la Rivière Thompson.

L'élève européen(ne) lit le rouleau E : James Moore a écrit en 1858 : « …une tribu entière d'Indiens Yale est descendue de Yale et a campé sur Hill's Bar, environ 300 hommes, femmes et enfants, et ils ont aussi commencé à chercher de l'or. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau F : Edgar Dewdney, un prospecteur d'or, a engagé des membres des Premières Nations pour empaqueter la marchandise. Il a écrit : « J'en ai choisi 18, quelques femmes. Les vieux Indiens étaient vraiment bons, sinon meilleurs que les jeunes. »

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 7 : Nous avons construit les rues de la ville et avons aidé à aménager le chemin de fer aux côtés des Chinois et des autres travailleurs. Nous avons aussi fait le difficile travail de fabriquer de la brique à Victoria.

L'élève européen(ne) lit le rouleau G : Le Colonel Wolfendon a observé les membres des Premières Nations construire les routes dans la ville de Victoria. Il a écrit : « Une bande d'Indiens – peut-être cent, sous les ordres de Grizzly Morris, un contracteur… avec des pics, des pelles et des brouettes, construisant la rue Belleville sur les bords de l'eau. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau H : Le journal *The British Colonist* affirme en 1860 : « Il y a plusieurs fours dans la ville de Victoria, très occupés à chauffer les briques… Les travailleurs du chantier sont payés 30$ par mois et logés. Cependant, la majorité du travail ardu est effectué par les Indiens, qui reçoivent 20$ par mois. »

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 8 : Nous formions l'équipage des bateaux à vapeur sur les rivières à une époque où les bateaux étaient essentiels aux personnes qui vivaient à l'intérieur de la province pour rester en contact avec les autres communautés.

L'élève européen(ne) lit le rouleau I : Le superintendant Powell a écrit en 1884 : « … on préférait les équipages indiens sur les bateaux à vapeur, du fait que les Autochtones sont les plus disposés et les plus actifs. »

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 9 : Nous dominions le travail de débardeur, en chargeant le bois et les autres marchandises sur les bateaux. En 1906, nous avons formé notre propre syndicat à North Vancouver et avons pris le nom « Arcs et Flèches » (*Bows and Arrows*). Nous avons combattu les préjugés raciaux sur les bords de l'eau et avons affirmé nos droits, aux côtés des syndiqués chinois, anglais, hawaïens et chiliens.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 10 : Dans les conserveries de saumon de la côte ouest, nos femmes et enfants étaient employés par milliers, transformant le saumon fourni par les Premières Nations et autres pêcheurs.

L'élève européen(ne) lit le rouleau J : Un responsable de l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique a dit des conserveries de la rivière Skeena que, en 1884, « … la plus grande part du travail est maintenant assumée par les Indiens. Les hommes ont un contrat pour fournir le saumon et les femmes et les enfants sont des travailleurs pratiques et utiles dans les différentes étapes nécessaires à la préparation du poisson pour le marché. »

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 11 : Albert (Sonny) McHalsie, de la nation Sto:lo, a dit : « La conserverie commerciale a débuté à Fort Langley et nos pêcheurs ont fourni tout le saumon… Ils étaient des entrepreneurs, c'est exactement ce qu'ils étaient. Une fois qu'ils ont senti un besoin pour de la main-d'œuvre, ils sont arrivés et l'ont fait avec plaisir. »

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 12 : Pendant la grève des pêcheurs du Fleuve Fraser en 1900, nous avons joint les travailleurs blancs et japonais pour former le syndicat des pêcheurs, et nous avons envoyé le message aux propriétaires de la conserverie qu'ils devaient partager leurs profits. En 1931, quelques-uns de ces chefs syndicaux ont aidé à mettre sur pied le *Native Brotherhood of BC*, amplifiant la lutte pour les droits des Premières Nations.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 13 : Nous étions aussi des entrepreneurs, achetant et revendant des biens, des œuvres d'art, faisant fonctionner les scieries et les conserveries.

L'élève européen(ne) lit le rouleau K : Le juge Matthew Begbie était à Hope, en Colombie-Britannique, en 1860, et a écrit que les membres des Premières Nations étaient des acteurs essentiels dans les activités de commerce de la ville.

Narrateur(trice) : En 1885, la population des membres des Premières Nations avait décliné à cause de l'impact des politiques gouvernementales et allait continuer à diminuer pendant plusieurs années.

Les membres des Premières Nations ont résisté à la prise de possession de leurs terres dans beaucoup de cas. Mais les Européens avaient maintenant une vision différente par rapport à ces traités. Ils mentionnaient la terre comme une chose qui pouvait être achetée et vendue. Comme le commerce de la fourrure diminuait, les nouveaux arrivants européens se sont tournés de plus en plus vers l'agriculture et ont commencé à rechercher plus de terres.

Le(la) narrateur(trice) dirige deux élèves européens : Ces deux élèves vont maintenant commencer à plier lentement la couverture en deux.

Assez rapidement, il y avait plus d'Européens que d'Autochtones. Une des raisons qui expliquent cela sont les maladies que les Européens ont amenées avec eux : maladies telles que la variole, la rougeole et la tuberculose. Vous, les Autochtones, avez grandement souffert de ces maladies parce que vos communautés n'avaient jamais été en contact avec elles. Des millions d'entre vous sont morts. En fait, certains pensent que la moitié de la population autochtone vivant à cette époque est morte à cause de ces maladies. Dans certaines communautés, neuf personnes sur dix sont mortes.

(Le(la) narrateur(trice) dirige quatre élèves des Premières Nations) Quatre personnes doivent maintenant quitter le cercle et s'asseoir. Vous représentez les nombreux Autochtones qui sont morts de la variole après être entrés en contact avec de telles couvertures.

Narrateur(trice) : Gardons un moment de silence en souvenir de ceux et celles qui sont morts de ces maladies.

(**Le(la) narrateur(trice) dirige deux élèves des Premières Nations**) Deux autres membres des Premières Nations, qui représentent ceux qui sont morts de faim et qui ont été forcés de quitter leur terre d'origine, loin de leur territoire de chasse, vont quitter le cercle et s'asseoir.

Les Européens ont commencé à ignorer ou à changer les lois pour rendre plus facile la prise de possession de vos terres. Certains territoires ont été pris par la guerre. D'autres ont été pris après votre mort.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 14 : En tant qu'Autochtones, nous avons perdu plus que notre terre. Parce qu'elle était si importante à nos yeux, quand elle a été prise, certains d'entre nous ont aussi perdu notre manière de vivre, notre culture et, dans quelques cas, notre raison de vivre.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 15 : Le Chef Johnny Chillihitzia, en parlant devant un comité conjoint spécial à propos des demandes des *Tribus Indiennes Alliées* en 1926, a dit :

« Je veux vous parler des pâturages. Il y a longtemps, les Indiens commençaient déjà à posséder du bétail, des chevaux et tout le reste, et ils utilisaient le territoire et les Indiens avaient du succès à ramasser beaucoup de bétail pour eux, et à cette époque ils faisaient bon usage du territoire; il n'était pas contrôlé alors et ils avaient beaucoup de bétail, et ce bétail augmentait en nombre parce qu'il y avait tout ce territoire pour les Indiens à ce moment-là. Maintenant, les Blancs vendent ce territoire entre eux, et il est complètement repris, et les Indiens n'ont plus de terre, et finalement, le bétail des Indiens a diminué en nombre à cause de l'absence de terre. »

Narrateur(trice) : En 1867, la Constitution canadienne met « les Indiens et les Terres réservées pour les Indiens » sous le contrôle du gouvernement fédéral. En 1876, toutes les lois qui traitent des Autochtones sont rassemblées et inscrites dans la Loi sur les Indiens.

L'élève européen(ne) lit le rouleau L : Maintenant, entendez ceci ! Selon la Loi sur les Indiens de 1876 et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, vos territoires et vous êtes maintenant sous le contrôle direct du gouvernement fédéral canadien. Vous allez maintenant être placés dans des réserves. (**Dirige un élève autochtone**) S'il-te-plaît, plie la couverture jusqu'à ce qu'elle soit juste assez grande pour t'y tenir debout.

Narrateur(trice) : La Loi sur les Indiens a complètement changé vos vies en tant qu'Autochtones. Quand vos cultures étaient fortes, il était difficile pour le gouvernement de prendre votre terre. Alors le gouvernement a utilisé la Loi sur les Indiens pour attaquer ce que vous étiez en tant que peuple. La chasse et la pêche étaient maintenant limitées. Vos cérémonies spirituelles, comme celle du potlach, étaient maintenant illégales. C'est resté ainsi jusqu'aux années 1950.

Vous êtes passés de Premières Nations fortes et indépendantes, avec votre gouvernement, à bandes indiennes qui dépendaient du gouvernement. Vous étiez traités comme des citoyens de deuxième classe.

Vous êtes devenus la responsabilité du gouvernement fédéral. À travers la Loi sur les Indiens, le gouvernement fédéral continue encore aujourd'hui à renier vos droits fondamentaux. Ces droits sont des choses que la plupart des Canadiens tiennent pour acquis, comme des écoles sûres et saines, du logement convenable et de l'eau potable propre. Mais la situation s'est aggravée.

L'élève européen(ne) lit le rouleau M (en marchant autour du cercle des Premières Nations) :

Vous ne pouvez pas quitter votre réserve sans un permis. Vous ne pouvez pas voter. Vous ne pouvez pas vous rassembler pour discuter de vos droits. Vous ne pouvez pas pratiquer votre spiritualité ou vos formes traditionnelles de gouvernement. Si vous faites une de ces choses, vous pourriez être jetés en prison.

Narrateur(trice) : La loi sur les Indiens a aussi essayé d'empêcher les Autochtones de lutter pour leur terre. Conformément à la politique fédérale, tous les membres des Premières Nations qui devenaient docteurs, enseignants ou avocats perdaient leur statut légal.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 16 : L'idée était que les Autochtones devaient ressembler aux Européens. Nous avons dû renoncer à nos droits attachés à notre statut et devenir des Canadiens. Nous devions faire l'agriculture comme eux, aller dans les écoles résidentielles où nous étions séparés de nos familles pendant dix ans et prier dans les mêmes églises, même si nous n'étions pas et ne sommes toujours pas Européens.

Narrateur(trice) : De 1820 à 1970, le gouvernement a enlevé des enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis de leurs maisons et de leurs communautés et ont été placés dans des pensionnats qui étaient dirigés par l'Église. Vos parents n'avaient aucun choix et vous non plus. Parfois, les policiers arrivaient et vous emportaient avec eux. Ces écoles étaient souvent situées très loin de vos maisons et vous deviez y rester pendant toute l'année ou presque. La plupart du temps, on ne vous permettait pas de parler votre langue et vous étiez punis si vous le faisiez. Souvent, on ne donnait pas assez de nourriture aux enfants. La dernière école résidentielle a fermé ses portes en 1996.

(**Le(la) narrateur(trice) dirige quatre élèves des Premières Nations**) : Ces quatre personnes représentent ces enfants des écoles résidentielles et doivent maintenant quitter le cercle et s'asseoir.

Vous représentez ceux et celles qui ont été enlevés de leurs communautés et placés dans les écoles résidentielles, loin de vos maisons. Alors que certains élèves disent avoir vécu des expériences positives dans ces écoles, la plupart d'entre vous dites que vous avez souffert de conditions terribles et de différents abus. Plusieurs d'entre vous avez perdu le contact avec votre famille et n'avez pas appris votre langue, votre culture et vos traditions. Parce que vous avez grandi dans ces écoles et que vous êtes rarement retournés à la maison, plusieurs d'entre vous n'avez jamais appris les compétences parentales. Certains élèves sont morts dans ces écoles. Plusieurs d'entre vous n'êtes jamais retournés à la maison, ou étiez brutalement punis si vous le faisiez.

S'il-vous-plaît, gardons un autre moment de silence pour honorer la mémoire de ceux et celles qui sont morts ou ont été rejetés et méprisés à cause des écoles résidentielles.

(**Le(la) narrateur(trice) donne des directives à tous les élèves qui se sont assis**) En l'honneur de tous les membres des Premières Nations qui ont enduré et résisté pendant des siècles et pour une future réconciliation et une future justice, est-ce que les élèves qui sont assis pourraient rejoindre leur cercle ? Est-ce qu'un représentant de chaque cercle pourrait lentement déplier la couverture ?

Narrateur(trice) : L'Histoire ne s'arrête pas ici. Nous vous encourageons à en apprendre plus sur les Premières Nations d'hier et d'aujourd'hui. Quel est l'impact des politiques et de l'économie du Canada sur la vie des membres des Premières Nations. Pourquoi est-ce que les contributions essentielles des Premières Nations dans les premiers temps de la Colombie-Britannique – et ceux du Canada – sont souvent absents de nos livres d'histoire ?

Activité de clôture

Tous les élèves retournent à leur place. L'enseignant(e) tient une plume (ou tout autre objet symbolique) et demande aux élèves de partager une idée ou un fait qu'ils ont appris lors de l'activité. Donnez-leur quelques minutes pour penser à leur réponse.

Avant que l'enseignant(e) commence à passer la plume, discutez de l'idée de base du « cercle de partage ». Cela inclut : (1) Tout le monde dans le cercle est égal. (2) Quand la personne qui tient la plume parle, tout le monde écoute respectueusement.

Activités d'approfondissement

- Inviter un conférencier – un survivant des écoles résidentielles ou un autre membre des Premières Nations de la communauté locale.
- Demander aux élèves de faire une recherche sur un des sujets suivants :
    - Les excuses du gouvernement fédéral concernant le système des écoles résidentielles, qui ont été données par le Premier Ministre Stephen Harper au Parlement en 2008 et qui commençaient par : « Devant les quelque 80 000 anciens élèves toujours en vie, devant les membres de leurs familles et de leurs communautés, le gouvernement du Canada admet aujourd'hui qu'il a eu tort d'arracher les enfants à leur foyer et s'excuse d'avoir agi ainsi. »
    - La Commission de Vérité et Réconciliation
    - Shannen Koostachine, de la nation Crie d'Attawapiskat, dans le nord de l'Ontario, qui avait le rêve d'une éducation adéquate et juste pour la jeunesse autochtone au 21e siècle.
    - Un traité actuel en Colombie-Britannique
    - L'ONU a adopté la Déclaration des Droits des peuples autochtones. Énumérer cinq droits inscrits dans cette déclaration. Pourquoi est-ce que le Canada était un des quatre pays qui a à l'origine refusé d'appuyer cette déclaration en 2007 ? (Note : le Canada a depuis appuyé ce traité)
    - La violence contre les femmes autochtones partout au Canada.
    - Un compte rendu de la résistance des Premières Nations aux politiques du gouvernement dans les années 1800, 1900 et 2000.

Sources:

The Blanket Exercise, Kairos: Canadian Ecumenical Justice Initiatives, Third edition, revised August 2013.

Makuk: A New History of Aboriginal-White Relations, by John Sutton Lutz, UBC Press, Vancouver, 2008. (pp. 163-193)

BC First Nations Studies, (grade 12 textbook) Kenneth Campbell, Charles Menzies, Brent Peacock, BC Ministry of Education, Victoria, BC, 2003

Sincères remerciements à Bertha Lansdowne, coordinatrice des programmes d'éducation autochtone à New Westminster, pour avoir montré l'activité de la couverture de Kairos à mes élèves de 12e de l'École secondaire Killarney et Gail Stromquist, coordinatrice des programmes d'éducation autochtone à la *BC Teachers' Federation* et également le *Aboriginal Education Advisory Committee* et Chas Desjarlais pour leurs commentaires et leur assistance.-*Janet Nicol*

Annexe A: Les Premières Nations

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 1 : La terre est importante pour nous. Tous nos besoins – nourriture, vêtements, abris, culture, notre spiritualité – sont fournis par la terre, laquelle est représentée ici par la couverture. En retour, nous prenons très au sérieux notre responsabilité de prendre soin de cette terre.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 2 : Au début, il y avait beaucoup de collaboration et de soutien entre nous, les Premières Nations, et les pionniers. Les pionniers et leurs chefs reconnaissaient notre gouvernement, nos lois et nos territoires. Ils nous considéraient aussi comme des nations indépendantes. Ils ont signé des ententes et des traités avec nous. Ces traités expliquaient comment nous allions partager la terre et l'eau, les animaux et les plantes.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 3 : Les traités expliquaient comment la terre et les eaux seraient partagées et essayaient d'assurer la paix entre nous, les Premières Nations, et les nouveaux arrivants. Le partage était très important pour nous. Les chasseurs partageaient leur nourriture avec tout le monde. Toutes les familles s'aidaient pour élever les enfants. Dans les traités, nous essayions de faire comprendre aux Européens ce que nous voulions dire par partage.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 4 : Nous avons travaillé aux postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson autour de la province comme employés et comme trappeurs, apportant les fourrures pour être vendues.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 5 : Les pionniers nous ont engagés pour défricher la terre pour l'agriculture. Nous étions des éleveurs, des tondeurs de moutons et des laboureurs. Nos familles travaillaient ensemble dans les fermes de la vallée du Fraser, cueillant des fruits et du houblon.

L'élève des Premières Nation lit le rouleau 6 : Plusieurs hommes autochtones travaillaient dans les scieries et les camps de bûcherons. Charley Nowell, de la nation Kwakwaka'wakw, travaillait à North Vancouver en 1895. Il se rappelle :

« … j'ai demandé au directeur s'il pouvait m'offrir un travail. Il m'a dit que je pouvais être pompier à la scierie. J'ai dit 'Je n'ai jamais fait ça, mais je vais essayer et faire de mon mieux.' Il dit qu'il y avait un autre Indien qui travaillait là depuis deux ans et qu'il allait me dire quoi faire. »

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 7 : Nous avons construit les rues de la ville et avons aidé à aménager le chemin de fer aux côtés des Chinois et des autres travailleurs. Nous avons aussi fait le difficile travail de fabriquer de la brique à Victoria.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 8 : Nous formions l'équipage des bateaux à vapeur sur les rivières à une époque où les bateaux étaient essentiels aux personnes qui vivaient à l'intérieur de la province pour rester en contact avec les autres communautés.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 9 : Nous dominions le travail de débardeur, en chargeant le bois et les autres marchandises sur les bateaux. En 1906, nous avons formé notre propre syndicat à North Vancouver et avons pris le nom « Arcs et Flèches » (*Bows and Arrows*). Nous avons combattu les préjugés raciaux sur les bords de l'eau et avons affirmé nos droits, aux côtés des syndiqués chinois, anglais, hawaïens et chiliens.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 10 : Dans les conserveries de saumon de la côte ouest, nos femmes et enfants étaient employés par milliers, transformant le saumon fourni par les Premières Nations et autres pêcheurs.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 11 : Albert (Sonny) McHalsie, de la nation Sto:lo, a dit : « La conserverie commerciale a débuté à Fort Langley et nos pêcheurs ont fourni tout le saumon… Ils étaient des entrepreneurs, c'est exactement ce qu'ils étaient. Une fois qu'ils ont senti un besoin pour de la main-d'œuvre, ils sont arrivés et l'ont fait avec plaisir. »

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 12 : Pendant la grève des pêcheurs du Fleuve Fraser en 1900, nous avons joint les travailleurs blancs et japonais pour former le syndicat des pêcheurs, et nous avons envoyé le message aux propriétaires de la conserverie qu'ils devaient partager leurs profits. En 1931, quelques-uns de ces chefs syndicaux ont aidé à mettre sur pied le *Native Brotherhood of BC*, amplifiant la lutte pour les droits des Premières Nations.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 13 : Nous étions aussi des entrepreneurs, achetant et revendant des biens, des œuvres d'art, faisant fonctionner les scieries et les conserveries.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 14 : En tant qu'Autochtones, nous avons perdu plus que notre terre. Parce qu'elle était si importante à nos yeux, quand elle a été prise, certains d'entre nous ont aussi perdu notre manière de vivre, notre culture et, dans quelques cas, notre raison de vivre.

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 15 : Le Chef Johnny Chillihitzia, en parlant devant un comité conjoint spécial à propos des demandes des *Tribus Indiennes Alliées* en 1926, a dit :

« Je veux vous parler des pâturages. Il y a longtemps, les Indiens commençaient déjà à posséder du bétail, des chevaux et tout le reste, et ils utilisaient le territoire et les Indiens avaient du succès à ramasser beaucoup de bétail pour eux, et à cette époque ils faisaient

L'élève des Premières Nations lit le rouleau 16 : L'idée était que les Autochtones devaient ressembler aux Européens. Nous avons dû renoncer à nos droits attachés à notre statut et devenir des Canadiens. Nous devions faire l'agriculture comme eux, aller dans les écoles résidentielles où nous étions séparés de nos familles pendant dix ans et prier dans les mêmes églises, même si nous n'étions pas et ne sommes toujours pas Européens.

Annexe B: Les Européens

L'élève européen(ne) lit le rouleau A : Dans la Proclamation Royale de 1763, le roi George III a dit que les Autochtones étaient propriétaires de leurs terres. Le roi a dit que la seule manière légale de prendre contrôle de ces terres était de signer des traités entre les deux nations. L'année 2013 a marqué le 250e anniversaire de la Proclamation Royale.

L'élève européen(ne) lit le rouleau B : Ce texte a été écrit par un Européen, il y a longtemps, dans un journal d'un poste de traite de fourrure en Colombie-Britannique : « Le peu de mains disponibles à ce poste à Fort St. James sont insuffisantes pour les tâches de l'automne 1853, et sans l'assistance des Indiens, nous ne pourrions pas parvenir à finir le travail. »

L'élève européen lit le rouleau C : James Douglas, le gouverneur de l'Île de Vancouver, a envoyé une expédition en Angleterre en 1856. Il écrit : « … l'objectif des Indiens en visitant cet endroit n'est pas de faire la guerre à l'Homme blanc, mais de profiter de sa présence, en vendant leurs fourrures et autres produits. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau D : Sur l'Île de Vancouver, les hommes autochtones ont montré aux pionniers où les veines de charbons pouvaient être extraites et plusieurs d'entre nous travaillions comme mineurs à la surface. Le journal *The Victoria Gazette* rapporte en 1858 :

« … il y a quelque trente ou cinquante mineurs, en majorité des Indiens, constamment employés à sortir le charbon » et « Des centaines d'Autochtones, en majorité des femmes, (étaient) employés à transporter le charbon dans des canots à côté des bateaux. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau E : James Moore a écrit en 1858 : « …une tribu entière d'Indiens Yale est descendue de Yale et a campé sur Hill's Bar, environ 300 hommes, femmes et enfants, et ils ont aussi commencé à chercher de l'or. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau F : Edgar Dewdney, un prospecteur d'or, a engagé des membres des Premières Nations pour empaqueter la marchandise. Il a écrit : « J'en ai choisi 18, quelques femmes. Les vieux Indiens étaient vraiment bons, sinon meilleurs que les jeunes. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau G : Le Colonel Wolfendon a observé les membres des Premières Nations construire les routes dans la ville de Victoria. Il a écrit : « Une bande d'Indiens – peut-être cent, sous les ordres de Grizzly Morris, un contracteur… avec des pics, des pelles et des brouettes, construisant la rue Belleville sur les bords de l'eau. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau H : Le journal *The British Colonist* affirme en 1860 : « Il y a plusieurs fours dans la ville de Victoria, très occupés à chauffer les briques… Les travailleurs du chantier sont payés 30$ par mois et logés. Cependant, la majorité du travail ardu est effectué par les Indiens, qui reçoivent 20$ par mois. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau I : Le superintendant Powell a écrit en 1884 : « … on préférait les équipages indiens sur les bateaux à vapeur, du fait que les Autochtones sont les plus disposés et les plus actifs. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau J : Un responsable de l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique a dit des conserveries de la rivière Skeena que, en 1884, « … la plus grande part du travail est maintenant assumée par les Indiens. Les hommes ont un contrat pour fournir le saumon et les femmes et les enfants sont des travailleurs pratiques et utiles dans les différentes étapes nécessaires à la préparation du poisson pour le marché. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau K : Le juge Matthew Begbie était à Hope, en Colombie-Britannique, en 1860, et a écrit que les membres des Premières Nations étaient des acteurs essentiels dans les activités de commerce de la ville.

L'élève européen(ne) lit le rouleau L : Maintenant, entendez ceci ! Selon la Loi sur les Indiens de 1876 et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, vos territoires et vous êtes maintenant sous le contrôle direct du gouvernement fédéral canadien. Vous allez maintenant être placés dans des réserves. (**Dirige un élève autochtone**) S'il-te-plaît, plie la couverture jusqu'à ce qu'elle soit juste assez grande pour t'y tenir debout.

L'élève européen(ne) lit le rouleau M (en marchant autour du cercle des Premières Nations) :

Vous ne pouvez pas quitter votre réserve sans un permis. Vous ne pouvez pas voter. Vous ne pouvez pas vous rassembler pour discuter de vos droits. Vous ne pouvez pas pratiquer votre spiritualité ou vos formes traditionnelles de gouvernement. Si vous faites une de ces choses, vous pourriez être jetés en prison.

Annexe B: Les Européens

L'élève européen(ne) lit le rouleau A : Dans la Proclamation Royale de 1763, le roi George III a dit que les Autochtones étaient propriétaires de leurs terres. Le roi a dit que la seule manière légale de prendre contrôle de ces terres était de signer des traités entre les deux nations. L'année 2013 a marqué le 250e anniversaire de la Proclamation Royale.

L'élève européen(ne) lit le rouleau B : Ce texte a été écrit par un Européen, il y a longtemps, dans un journal d'un poste de traite de fourrure en Colombie-Britannique : « Le peu de mains disponibles à ce poste à Fort St. James sont insuffisantes pour les tâches de l'automne 1853, et sans l'assistance des Indiens, nous ne pourrions pas parvenir à finir le travail. »

L'élève européen lit le rouleau C : James Douglas, le gouverneur de l'Île de Vancouver, a envoyé une expédition en Angleterre en 1856. Il écrit : « … l'objectif des Indiens en visitant cet endroit n'est pas de faire la guerre à l'Homme blanc, mais de profiter de sa présence, en vendant leurs fourrures et autres produits. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau D : Sur l'Île de Vancouver, les hommes autochtones ont montré aux pionniers où les veines de charbons pouvaient être extraites et plusieurs d'entre nous travaillions comme mineurs à la surface. Le journal *The Victoria Gazette* rapporte en 1858 :

« … il y a quelque trente ou cinquante mineurs, en majorité des Indiens, constamment employés à sortir le charbon » et « Des centaines d'Autochtones, en majorité des femmes, (étaient) employés à transporter le charbon dans des canots à côté des bateaux. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau E : James Moore a écrit en 1858 : « …une tribu entière d'Indiens Yale est descendue de Yale et a campé sur Hill's Bar, environ 300 hommes, femmes et enfants, et ils ont aussi commencé à chercher de l'or. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau F : Edgar Dewdney, un prospecteur d'or, a engagé des membres des Premières Nations pour empaqueter la marchandise. Il a écrit : « J'en ai choisi 18, quelques femmes. Les vieux Indiens étaient vraiment bons, sinon meilleurs que les jeunes. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau G : Le Colonel Wolfendon a observé les membres des Premières Nations construire les routes dans la ville de Victoria. Il a écrit : « Une bande d'Indiens – peut-être cent, sous les ordres de Grizzly Morris, un contracteur… avec des pics, des pelles et des brouettes, construisant la rue Belleville sur les bords de l'eau. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau H : Le journal *The British Colonist* affirme en 1860 : « Il y a plusieurs fours dans la ville de Victoria, très occupés à chauffer les briques… Les travailleurs du chantier sont payés 30$ par mois et logés. Cependant, la majorité du travail ardu est effectué par les Indiens, qui reçoivent 20$ par mois. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau I : Le superintendant Powell a écrit en 1884 : « … on préférait les équipages indiens sur les bateaux à vapeur, du fait que les Autochtones sont les plus disposés et les plus actifs. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau J : Un responsable de l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique a dit des conserveries de la rivière Skeena que, en 1884, « … la plus grande part du travail est maintenant assumée par les Indiens. Les hommes ont un contrat pour fournir le saumon et les femmes et les enfants sont des travailleurs pratiques et utiles dans les différentes étapes nécessaires à la préparation du poisson pour le marché. »

L'élève européen(ne) lit le rouleau K : Le juge Matthew Begbie était à Hope, en Colombie-Britannique, en 1860, et a écrit que les membres des Premières Nations étaient des acteurs essentiels dans les activités de commerce de la ville.

L'élève européen(ne) lit le rouleau L : Maintenant, entendez ceci ! Selon la Loi sur les Indiens de 1876 et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, vos territoires et vous êtes maintenant sous le contrôle direct du gouvernement fédéral canadien. Vous allez maintenant être placés dans des réserves. (**Dirige un élève autochtone**) S'il-te-plaît, plie la couverture jusqu'à ce qu'elle soit juste assez grande pour t'y tenir debout.

L'élève européen(ne) lit le rouleau M (en marchant autour du cercle des Premières Nations) :

Vous ne pouvez pas quitter votre réserve sans un permis. Vous ne pouvez pas voter. Vous ne pouvez pas vous rassembler pour discuter de vos droits. Vous ne pouvez pas pratiquer votre spiritualité ou vos formes traditionnelles de gouvernement. Si vous faites une de ces choses, vous pourriez être jetés en prison.